

# COMPTE RENDU

*Citoyenne*

**FLOIRAC**



VILLE  
DE  
FLOIRAC

## CONSEIL DE QUARTIER

### JAURÈS/ÉTANGS

Mercredi **29 mars 2023**

de **18h30 à 20h**

 M.270

**INTERVENTION DU CONSEIL DES SAGES**  
Atelier participatif

C'est en 1989 que Kofi Yamgnane, alors maire de Saint-Coulitz (Finistère), créa le premier Conseil de Sages français. Celui qui allait devenir quelques années plus tard Secrétaire d'État aux Affaires Sociales et à l'Intégration voulait ainsi promouvoir la participation des retraités et personnes âgées à la vie de la cité, réveiller et enrichir la démocratie locale et favoriser la solidarité intergénérationnelle entre les habitants de la commune.

Le Conseil des Sages de Floirac a été créé en 2010 afin que les retraités puissent s'engager aux côtés des élus et des services en faveur du développement de la ville et pour renforcer la démocratie participative locale dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intérêt communal.

### Les objectifs et les engagements du Conseil des Sages

- Être une force d'étude et de proposition d'actions,
- Renforcer le dialogue dans la cité,
- Prodiguer des conseils au service des projets de la commune,
- Travailler sur les dossiers proposés par la municipalité ou par les citoyens,
- Promouvoir la solidarité communale,
- Développer le « mieux vivre ensemble »,
- Renforcer la médiation sociale entre les générations.

### Les conditions pour être membre

- Habiter la commune de Floirac
- Être âgé de 55 ans minimum dans l'année de l'élection
- Être dégagé des obligations professionnelles
- Ne pas exercer de rôle législatif
- Faire acte de candidature auprès de Monsieur le maire
- S'engager en signant la charte qui précise les principes fondateurs du Conseil des Sages.

Pour l'année 2023, Monsieur le Maire a proposé 3 missions au conseil des sages : Travailler au renouvellement de l'accueil des nouveaux habitants, à l'ouverture des commissions municipales au public et au fonctionnement des dispositifs participatifs de la ville. C'est dans le cadre de cette 3<sup>ème</sup> mission que les membres du conseil des sages sont venus animer un atelier participatif pendant le conseil de quartier.

### Les objectifs de leur intervention :

- Réaliser un état des lieux du fonctionnement des différents dispositifs participatifs sur la ville,
- Solliciter et analyser le ressenti des participants à ces dispositifs sur l'impact de leur investissement dans la mise en place de l'action publique locale

Ce temps de travail permettra de dégager des pistes d'amélioration et de proposer la mise en œuvre de nouvelles formes de participation citoyenne.

## INTERVENTION D'ANNABELLE DUSART-MAGNAT

Chargée de coopération du Projet Social de Territoire et **JIMMY AMBACH**  
Coordonnateur thématique du Projet Social de Territoire,  
Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

La Ville de Floirac a lancé en fin 2021 une démarche de concertation, visant à élaborer une Convention Territoriale Globale (CTG). L'objectif est d'agir sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et du logement.

Ce projet social de territoire fixe sur les quatre prochaines années, les priorités que la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, se donnent pour agir sur ces champs d'intervention. L'élaboration d'une Convention Territoriale Globale est un enjeu important pour Floirac.

Cette démarche s'adosse à un diagnostic partagé et participatif qui met en avant les enjeux prioritaires et définit un plan d'actions à mettre en œuvre.

**Une consultation auprès des habitants a été menée via les conseils de quartier** ainsi qu'une enquête en ligne afin de partager leurs connaissances sur les offres et les services existants, identifier les besoins nouveaux ou insatisfaits et proposer des voies d'amélioration et/ou de nouvelles initiatives.

La signature de la Convention Territoriale Globale a eu lieu le mardi 24 janvier 2023 à la M.270.



Madame DUSART-MAGNAT présente le plan d'action du projet social de territoire :



### **Un projet social : C'est quoi?**

« Une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. »

### **Un projet social : Pourquoi ?**

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Fixer un cap
- Adapter son action aux besoins du territoire
- être plus efficace
- Clarifier les interventions
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions

## De Novembre 2021 à Mars 2022

### Elaboration d'un diagnostic partagé

Rencontre de l'ensemble des partenaires du territoire  
Réalisation d'une Enquête parentalité  
Consultation des habitants via l'ensemble des conseils de quartiers

### Création et mise en place de la Gouvernance du Projet Social



## De Mars à Septembre 2022

### Premières rencontres des groupes thématiques

Partage des éléments de diagnostic  
Exploration des pistes d'améliorations et des travaux à conduire

### Validation du Diagnostic partagé

### Elaboration d'un plan d'actions

## De Septembre à Décembre 2022

### Ecriture des fiches actions

## Janvier 2023

### Validation du Projet Social de Territoire

### Signature de la Convention Territoriale Globale



## A Floirac, le projet social c'est 5 ambitions:

N°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

N°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

N°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

N°4 : Participer au bien être des habitants.

N°5 : Proposer un cadre de vie harmonisé.

## Nos Plan d'actions pour atteindre nos ambitions :

### n°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

#### Soutenir une offre d'accueil petite enfance en adéquation avec les besoins du territoire

Amélioration de l'ancrage territorial du Relais petite enfance

Sanctuarisation des places d'accueils occasionnels, d'urgence et insertion

Articulation des places d'accueil en crèche et des Toute Petite Section en maternelle (TPS)

Etude de faisabilité d'un projet de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) intégrées au Service d'accueil familial (SAF)

#### Faciliter le parcours des jeunes

Renforcement des actions passerelles petite enfance, enfance et jeunesse

Réorganisation de l'offre d'accueil extra et périscolaire

#### Accompagner la parentalité

Mise en réseau des acteurs de la parentalité

Développement des temps d'échanges pour faciliter les relations parents/enfants

Participation des familles au fonctionnement des structures par le biais d'instances définies et structurées

## n°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

### Renforcer la prise de parole des habitants

Développement des instances d'expression citoyenne

Mise en place de projets participatifs innovants

### Impliquer les enfants et les jeunes

Etude d'opportunité de la création d'une ou de plusieurs instances "pour et par" les enfants

Accompagnement des juniors associations et du Labo jeune floiracais

### Valoriser le tissu associatif par une meilleure reconnaissance et un soutien à l'engagement bénévole

Ecriture d'une charte associative et création d'un guide pratique



## n°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

### Garantir à tous l'accès aux services

Accompagnement du déploiement de la politique d'inclusion numérique

Mise en place d'un accueil social et inconditionnel

Déclinaison d'actions novatrices et multi-partenariales sur l'emploi et l'insertion

Création d'un forum itinérant de l'accès aux droits

### Renforcer la complémentarité des acteurs locaux

Structuration d'un réseau d'acteurs autour de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité

Création d'un guide de l'accès aux droits et d'une plateforme interprofessionnelle

## n°4 : Participer au bien-être des habitants.

### Développer le lien social

Amélioration de la visibilité des lieux de vie et de lien social

Consolidation et développement sur l'ensemble du territoire des actions intergénérationnelles

### Anticiper le vieillissement de la population (lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant le bien vieillir et l'autonomie)

Animation et coordination d'un réseau "séniors"

Facilitation du parcours de vie de la personne

### Elaborer un programme de prévention santé et favoriser l'inclusion des publics

Mise en réseau des partenaires santé/handicap du territoire

Accompagnement individualisé des enfants en situation de handicap

Renforcement des ateliers répondant à des problématiques de santé identifiées (Santé mentale, prévention écran, alimentation,...)

Elaboration d'un plan de formation avec les acteurs de terrain pour qu'ils puissent mettre en place des actions santé/inclusion avec leurs publics

Mise en œuvre du label Sport et Santé



### Soutenir la continuité des démarches éducatives, sportives et culturelles

Création d'actions de proximité pour aller à la rencontre des habitants

Mise en place d'actions favorisant l'égalité femme/homme sur le territoire (spectacles, expositions, ateliers, café-débat, etc.)

## n° 5 : Proposer un cadre de vie harmonisé

### Développer la mobilité des personnes

-  Incitation à l'itinérance des actions
-  Accompagnement aux nouvelles mobilités sur le territoire

### Conserver l'identité et l'environnement communal : une ville où il fait bon vivre

- Création d'une instance de coordination des projets d'aménagement urbain et articulation avec les dispositifs afférents
- Conception mixte et inclusive des aménagements publics extérieurs
- Coordination du projet d'Equipement majeur du quartier Dravemont
- Valorisation du patrimoine industriel et historique en favorisant de nouvelles activités relevant de l'économie sociale et solidaire
- Portage de la démarche d'urbanisme résilient auprès des porteurs de projet urbain privé et public
- Poursuite des démarches d'innovation agricole et alimentaire
- Animation de la transition écologique sur le territoire

## Retour sur éléments échangés lors de l'atelier participatif du mercredi 16 mars 2022 :

### Handicap et numérique

- Voierie compliquée pour les handicapées ;
- Besoin de soutien face à la montée du numérique : formation, accès matériel, accompagnement ... et aller chercher les personnes isolées.

### Petite enfance, enfance et jeunesse

- Méconnaissance de certains services: LAEP; institut de la parentalité et centre de loisirs UNIRE ;
- Insatisfaction au niveau du centre de loisirs: animateurs trop jeunes, beaucoup de turn-over, lieu trop grand, mieux dans les écoles, horaires trop restreints ;
- Déception vis-à-vis des critères d'attribution des places en crèche; pas de place pour les familles avec un revenu élevé ; impression que les places sont réservées qu'à ceux qui ne travaillent pas, pas le choix alors que préférence pour le collectif.

Lien vers le diagnostic et le plan d'action : <https://www.ville-floirac33.fr/la-solidarite/projet-social-de-territoire/>

**INTERVENTION DU CONSEIL DES SAGES  
BERNADETTE DE ZANGRONIZ**

Madame DE ZANGRONIZ présente le projet « La rue aux enfants » porté par le Conseil des Sages de la ville de Floirac.

**RUE AUX ENFANTS  
RUE POUR TOUS**

**Le 17 Juin 2023**

la rue Federico Garcia Lorca et une partie des allées Goya seront réservées aux enfants qui pourront se divertir en toute sécurité de 14h à 19h.

-  **Des ateliers ludiques, créatifs, seront mis à leur disposition gratuitement.**
-  **Un goûter offert terminera la journée de cette manifestation organisée par le Conseil Des Sages.**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour renseignements nous contacter :  [conseildessages.floirac@gmail.com](mailto:conseildessages.floirac@gmail.com) 

 **VILLEDEFLOIRAC** 



## INTERVENTION DE JUSTINE ADENIS Conseillère municipale déléguée au Renouveau Urbain et à l'Habitat

Madame ADENIS présente le projet d'Espace Temporaire d'Insertion.

### Rappel du cadre et des objectifs

- **Un cadre** : la stratégie territoriale de résorption des squats pilotée par l'Etat (instruction gouvernementale du 25 janvier 2018)
- Le COS, opérateur de l'Etat chargé du recensement des squats, du diagnostic social et de l'orientation
- Une participation **volontariste** de BM à l'effort d'hébergement parmi d'autres réponses à mobiliser
- Le Diaconat de Bordeaux opérateur de la Métropole pour l'installation et la gestion des ETI
- Les villes et le Département engagés sur leurs compétences propres

Chiffres clés (au 1<sup>er</sup> sept 22) :  
- 1630 personnes en squat et bidonville  
dont 500 enfants  
dont 900 personnes originaires de Bulgarie et Roumanie  
- 100 sites occupés  
dont 30% propriété publique

### 2 nouveaux ETI en 2023

#### BORDEAUX :

1 ETI à Bordeaux Nord pour 10 familles  
3 LTI en cours de livraison  
5 LTI déjà livrés  
(1 projet de LTI abandonné)  
Soit +/- 80 personnes

Effectifs squats/bidonvilles :  
- 800 personnes, 30 sites  
- dont 70% d'origine rom

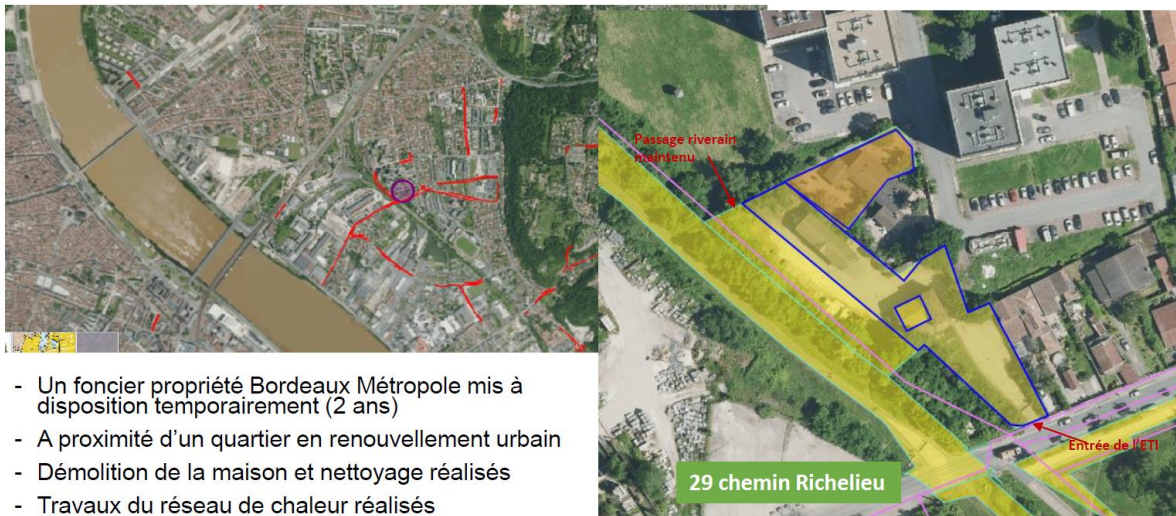
#### FLOIRAC :

1 ETI pour 7 familles  
1 LTI en cours (1 famille)  
Soit +/- 20-30 personnes

Effectifs squats/bidonvilles :  
- 150 personnes, 4 sites  
- dont 90 % d'origine rom



# ETI de Floirac : vue d'ensemble



- Un foncier propriété Bordeaux Métropole mis à disposition temporairement (2 ans)
- A proximité d'un quartier en renouvellement urbain
- Démolition de la maison et nettoyage réalisés
- Travaux du réseau de chaleur réalisés

# ETI de Floirac : cahier des charges



- Un squat principal à résorber : Gaston Cabannes – 60 à 80 personnes
- Un autre site à proximité – une trentaine de personnes

Le site accueillera :

- **7 bungalows** avec leurs terrasses extérieures couvertes
- Des places de stationnement et des box de stockage

=> **Nécessité de mobiliser d'autres solutions de relogement**

Ouverture prévue fin 2<sup>e</sup> trimestre 2023



**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER**  
Mercredi 21 juin 2023 à 18H30 - M.270